



# ÉDITO

## DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU GICAN

L'innovation est au carrefour des défis qui s'imposent à l'industrie navale. **L'accélération des cycles technologiques et la révolution numérique exigent d'investir massivement dans l'innovation pour rester compétitifs, attractifs et engagés dans la transition écoénergétique.**

A cet effet et au travers de son rôle au sein du Conseil d'orientation de la recherche des industriels de la mer (CORIMER), notre filière est résolument investie dans **le financement de l'innovation maritime** qui se structure autour de 4 axes stratégiques :

- Bateaux intelligents et systèmes autonomes ;
- Décarbonation et navire écologique ;
- Nouveaux matériaux et chantier/usine intelligent(e) ;
- Industrie Offshore de Nouvelle Génération.

Cette feuille de route ambitieuse incarne **une vision partagée par l'ensemble des acteurs de la filière maritime** et sert de boussole aux activités prioritaires d'innovation maritime. Elle témoigne également d'une **volonté de générer les ruptures technologiques essentielles pour renforcer notre compétitivité**, et faire de l'industrie navale, **un secteur innovant et attractif en phase avec la transition énergétique et numérique.**

Jusqu'à présent, l'industrie navale française a su se réinventer pour répondre aux exigences des marchés à forte valeur ajoutée. Le développement, par exemple, d'un porte-conteneur industriel à propulsion hybride ailes/carburant de synthèse (MERVENT 2025) illustre notre capacité à produire des technologies inédites et de pointe. Néanmoins, l'enjeu est dans l'industrialisation pour favoriser la production de ces navires en Europe, et non en Asie qui, par l'intégration des technologies européennes dans ses chantiers, rattrape son retard technologique sur les navires complexes.

Ce développement technologique et sa traduction dans le déploiement industriel est crucial pour notre industrie, et doit être davantage accompagné par les pouvoirs publics. **Un partenariat public-privé pour le financement de l'innovation concourt à notre autonomie stratégique, au rayonnement de l'industrie française et au maintien de notre compétitivité sur la scène internationale.** Nous sommes convaincus, à la fois, de la nécessité de développer un cadre juridique et réglementaire favorable, mais aussi de renforcer le volet « Maritime » dans les plans stratégiques, pour garantir notre capacité d'innovation et d'industrialisation et pour maintenir nos compétences.

Philippe MISSOFFE

## QUI SOMMES-NOUS ?

Composante majeure de la Filière des Industriels de la Mer, le GICAN regroupe aujourd'hui plus de 260 entreprises de l'industrie navale civile et militaire : les chantiers, les systémiers, les intégrateurs, les équipementiers, les bureaux d'études et les sociétés d'ingénierie et de service qui œuvrent à la conception, la fabrication, la maintenance, la modernisation, le démantèlement puis à la déconstruction des navires, des sous-marins, des drones, des moyens aéromaritimes, des énergies marines renouvelables, et tout ce qui touche à l'exploration et la valorisation des océans.

## LE GICAN EN CHIFFRES

# 51 100

### emplois directs

1<sup>er</sup> employeur privé de 4 bassins portuaires, 10% des emplois industriels dans 4 régions littorales, et 40% des implantations hors régions littorales.

# 13,2 Mds

### d'euros de chiffre d'affaires annuel « Made in France »

dont 52% à l'export.

# 80 %

### des entreprises

de l'industrie navale, en chiffre d'affaires, sont adhérentes au GICAN.

# NOS 3 PROPOSITIONS

## INNOVATION

### Accélérer l'innovation maritime pour renforcer la compétitivité de l'industrie navale

Faciliter et accompagner l'industrie navale dans le développement de technologies de rupture :

- Intégrer la décarbonation et la digitalisation des navires dans les plans de financement stratégiques et de développement industriel comme France 2030
- Déployer un cadre juridique favorable à l'expérimentation et au déploiement de navires utilisant de nouveaux carburants, pour assurer la montée en technologies et en compétences de la filière
- Concrétiser un cadre réglementaire favorable à la navigation et à l'exploitation d'engins flottants autonomes ou commandés à distance, en conformité avec les obligations environnementales et de sécurité, et soutenir l'industrialisation et la production en série des drones maritimes
- Assurer l'accès à des matières premières décarbonées en garantissant la compétitivité de l'industrie française et des conditions de concurrence internationale équitables (études d'impact du MACF sur les filières avalées pour établir les risques sur la compétitivité)
- Renforcer les partenariats public-privé pour soutenir le financement en capital de l'innovation maritime et accompagner le développement des start-up de la Blue Tech

### Soutenir l'innovation au service de la décarbonation

Accompagner l'innovation et le développement des capacités industrielles navales pour accroître la décarbonation du secteur et la compétitivité des produits :

- Structurer des filières industrielles innovantes pour développer des leviers de décarbonation technologiques et opérationnels (propulsion par le vent, piles à combustible, gestion de l'hydrogène à bord des navires, systèmes de récupération de chaleur/froid...) et la capacité industrielle de production de ces technologies à l'échelle sur le territoire
- Utiliser la commande publique pour soutenir les innovations et les premières commandes de solutions de décarbonation afin de partager la prise de risque et les surcoûts des premiers de séries
- Plan de soutien au retrofit et au renouvellement des navires en opération pour accélérer la décarbonation en faisant appel aux chantiers français
- Financer les capacités de production pour permettre l'intégration des navires zéro émission en France et des infrastructures des Energies Marines Renouvelables (EMR)
- Simplifier l'accès aux fonds de financement et permettre un équilibre entre les recettes générées par les réglementations (FuelEU Maritime, EU ETS) et le soutien aux acteurs de la filière pour investir dans la décarbonation
- Favoriser le report modal vers le maritime et fluvial, pour réduire l'empreinte énergétique globale du transport et de la logistique (20x plus économe que le routier et 80x que l'aérien)
- Consolider la filière de déconstruction des bateaux et navires pour encourager l'économie circulaire au sein de l'industrie navale (augmentation du taux de recyclage)

### Renforcer l'attractivité des métiers industriels par l'innovation

Soutenir l'innovation pour attirer de nouveaux talents et adapter les métiers de l'industrie :

- Favoriser la robotisation de certaines tâches pour réduire la pénibilité des métiers et augmenter le confort au travail grâce à des technologies innovantes (Cobot, assistance au soudage...)
- Accélération la transition numérique pour augmenter l'attractivité de notre filière auprès des jeunes )

## CONTACTS :